



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
en exercice 15
présents 15
votants 15

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Jean-de-Thouars se sont réunis à la Mairie en séance publique sur convocation en date du 6 novembre 2025 qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Prefecture des Deux-Sèvres
17 NOV. 2025

PRESENTS : MM. GAUFFRETEAU, GODINEAU, INGREMEAU, RABIN, RICHARD, ROCHETTE, SAUVAGET et Mmes BARANGÉ, BARANGER, BERTHELOT, DEHOUX, DEVIGNE, EGRETAUD, GIRAULT, GRONDAIN.

Madame Cécile DEHOUX a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Horaires de fonctionnement de l'éclairage public

Le passage en LED de la totalité de l'éclairage public permet de réduire la facture de consommation d'électricité.

Le Conseil Municipal souhaite donc retarder l'heure d'extinction de l'éclairage public le soir.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide que les horaires de fonctionnement de l'éclairage public seront désormais les suivants :

- matin : de 6h30 au lever du soleil,
- soir : du coucher du soleil à 22h30.

Affichée et publiée, le 14 novembre 2025

En Mairie, le 14 novembre 2025

Le Maire,
Frédéric RICHARD



La secrétaire de séance,
Cécile DEHOUX